

Énergie

Face à la taxe, faites des économies

À partir de janvier 2001, la taxe sur les activités polluantes visera vos consommations d'énergie. Bonne occasion de mieux les cerner et de repenser aux économies possibles. C'est dans ce sens que le Cetim vous propose son savoir-faire en la matière : prédiagnostics et diagnostics énergétiques.

La taxe sur les activités polluantes (TGAP) va s'élargir aux consommations intermédiaires d'énergie. En clair, les industriels de la mécanique vont devoir payer une taxe dont le montant sera lié directement à leurs dépenses en gaz, fuel ou électricité. L'objectif de

cette taxe est de faire baisser les émissions de CO₂, grand responsable de l'effet de serre, donc du réchauffement de la planète.

La question pendante est de savoir quelle consommation sera taxée. Un des scénarios envisagés est la taxation des usages énergétiques classiques. Si cette solution l'emporte, l'énergie consommée par les procédés de fabrication serait exonérée. Dans cette optique, ce sera à l'industriel de faire la part de ses consommations entre usages classiques et procédés de production. Une contrainte certes, mais cet état des lieux permettra à l'industriel de mieux négocier avec les fournisseurs le coût rendu de son kWh pour chaque énergie concernée. Car un bon diagnostic lui fera connaître dans chaque cas

À SAVOIR

Financement

- Les prédiagnostics sont financés à 90 % par l'Ademe. La subvention est plafonnée à 13 500 F.
- Les diagnostics sont financés à 50 % par l'Ademe.
- Les crédits octroyés pour les investissements dans les technologies économes en énergie, conseillés par ces diagnostics, sont garantis par un fonds spécial (Fogime).

les quantités, la qualité, la durée et le niveau de puissance à réserver.

DES DIAGNOSTICS POUR DES ÉCONOMIES PARFOIS SUBSTANTIELLES

C'est dans ce sens que le Cetim propose aux industriels son savoir-faire en la matière : des prédiagnostics et diagnostics énergétiques, conduits par des experts. L'objectif du prédiagnostic est de déceler les postes où il est possible, moyennant quelques simples interventions, de faire des économies parfois substantielles.

Il peut aussi révéler la nécessité d'un examen global approfondi : le diagnostic énergétique. Il s'agit d'une démarche plus lourde, qui fait appel à une campagne complète de mesure. Le diagnostic énergétique permet tout d'abord de dresser un état des lieux de l'ensemble des consommations. Il propose aussi des améliorations possibles, en chiffrant, de façon prévisionnelle, les économies d'énergie à en attendre, le montant de l'investissement et son temps de retour brut. Un diagnostic spécialisé est enfin conseillé, quand l'intérêt ressort d'intervenir dans un domaine spécifique à fort potentiel d'économie. Différents postes sont ici concernés : éclairage des locaux, refroidissement du procédé de fabrication, air comprimé, chaudières. ■ JNO

Pour en savoir plus :

Joseph Irani, Cetim
Tél. : 03 44 67 35 55
Joseph.Irani@cetim.fr



Cetim, Chr. Barret



Chauffage, éclairage... des postes à fort potentiel d'économies.